



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 octobre 2020

Sur les 18 membres que compte l'association :

8 membres présents : CLERET Marc, CHAMPOISEAU Patrice, CORRE Bruno, FABRE Frédéric, LEMAIRE Frédéric, MATRAT Christophe, MOGUE William et WILZIUS Christophe.

2 membres en vidéo conférence : LAMINIE Jacques et POISSON Pascal.

4 membres représentés par procurations : BRILLANT Benoit, SINN Jonathan, SQUARCIONNI Sophie et TILLEUL Olivier.

Ordre du jour :

- Election d'un nouveau Président
- Proposition de nommer Fred Lemaire Président d'Honneur
- Modification du règlement intérieur
- Bilan comptable du Trésorier
- Présentation par Pascal Poisson de 2 nouveaux évènements La Banane : l'entraînement solo du samedi et le Clean Boat Challenge
- Préparation du prochain entraînement Foil suite au report du 26 septembre
- Présentation et préparation du WE régates habitables et foils du 5/6 décembre

1) Election d'un nouveau président

Suite à la démission dans la semaine de Frédéric Lemaire de son poste de Président de l'association, il nous faut élire un nouveau président en attendant l'assemblée générale extraordinaire du début d'année 2021.

Jacques Laminie est candidat et est élu à l'unanimité des votes.

Le nouveau Président prend la parole en vidéo conférence et dit qu'il ne pourra pas tout faire tout seul, qu'il a besoin d'une équipe et qu'il faut rapidement se répartir les tâches et que nous avons besoin de plus de personnes impliquées.

Patrice nous dit qu'il a des compétences en informatique et se propose d'aider William pour le site internet.

Frédéric Lemaire démissionnaire prend la parole et nous donne sa vision de La Banane pour le futur : une association moderne où l'outil informatique est essentiel (site internet, inscription et paiement en ligne etc.). Il souhaite également qu'à terme le club ait un local avec un chef de base et des employés.

Il avait décliné auprès du Bureau le poste de Président d'Honneur.

2) Modification du règlement intérieur

L'article 14 a été ajouté au règlement intérieur afin de créer le statut d'adhérent à l'association qui permet de participer aux activités du club. Pour être adhérent il faut remplir une fois par an une fiche d'adhésion sur le site

www.labanane.gp

Pour l'instant cette adhésion est gratuite.

Être adhérent ne donne pas le statut de membre de l'association.

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

3) Bilan comptable

Le Trésorier nous informe sur la situation financière du club qui est saine. Il nous parle des partenariats que nous avons pu obtenir pour financer l'achat de 5 bouées et de 2 chapiteaux.

Il est important vis-à-vis de nos partenaires de commander les bouées et de faire marquer les chapiteaux rapidement.

4) La Banane Solo

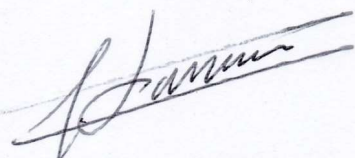
Pascal Poisson prend la parole afin de présenter le nouvel évènement que La Banane va mettre en place, des entraînements côtiers en solitaire le samedi matin. Le premier entraînement est prévu le samedi 24 octobre. Pascal Poisson sera coordonnateur des évènements voile habitable en solitaire dans l'organisation de La Banane. Il nous parle également du partenariat qu'il est prêt à mettre en place avec Luc Coquelin pour les évènements Banane Solo : Luc nous ferait partager son expérience et organiserait notamment des briefings la veille des évènements pour les participants. En échange le club La Banane l'aiderait à relayer sa communication concernant ses stages, notamment tout ce qui concerne la sécurité et la météo.

Il est déjà tard et nous décidons de repousser à une prochaine réunion les 2 derniers points de l'ordre du jour, à savoir la préparation du prochain entraînement foil et l'organisation du week-end régates habitable et foils du 5/6 décembre 2020.

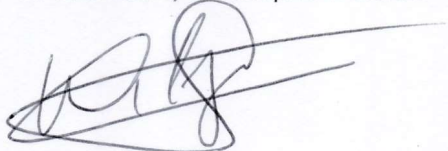
La séance se termine vers 22h.

Fait à Pointe à Pitre, le 2 octobre 2020.

Le Président entrant, Jacques LAMINIE



Le Secrétaire, Christophe WILZIUS



Le Trésorier, Bruno CORRE

